



COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS DU SECTEUR
DE BRIEY, VALLÉE DE L'ORNE & JARNISY

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le

ID : 054-255400905-20221206-DEL39_2022-DE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE RAMASSAGE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
DU SECTEUR DE BRIEY, VALLÉE DE L'ORNE ET JARNISY

COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 39/2022

OBJET : LIQUIDATION DES INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE 2023

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à dix-huit heures trente, le Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du Secteur de Briey, Vallée de l'Orne et Jarnisy, s'est réuni aux Grands Salons de la mairie de Briey, à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour. La convocation a été transmise le 29 novembre 2022.

Présents : M. MILANO – M. MOLINERIS – Mme POUVREAU – M. NORROY – Mme GUIDEZ – M. FERRARELLI – Mme PRIEUX – M. GRIVEL – M. BESSEDJERARI – Mme BOULIER – M. VACCANI – Mme BARILLET – M. METZINGER – M. CROCENZO – M. LINTZ – Mme BURKI – Mme BLETTNER – M. SCHAACK – M. BECQUER – M. ANTCZAK – Mme MARTINEZ – Mme CHALLINE – Mme KOCKEISEN – M. DIDIER – M. MENGHI – M. TOMC – M. NOCCHI – M. LIEVAIN – Mme HIRTZBERGER – M. HIRSCH – Mme HARING – M. MUSIOL – M. BARTH – M. POIROT

Représentés par un pouvoir :

M. ZAMPETTI par M. MILANO
Mme CROUTSCH par Mme POUVREAU
M. L'HERBEIL par M. NORROY
M. DEMANGE par M. FERRARELLI
M. ANDRE par Mme PRIEUX
M. KEFF par M. METZINGER
M. CARDAIRE par Mme BURKI
M. CORNILLE par Mme HARING
M. POGGIOLINI par Mme HIRTZBERGER
M. DIETSCH par M. HIRSCH

Représentés par un suppléant :

M. MAGNOLINI par M. NOE
M. DURAND par M. CHECHETTO
Mme PASQUINI par Mme PIECHOCKI

Excusés : Mme BERTOLINO FALCONETTI – M. ZIMMERMANN

Absents : M. BERNARD – M. BURLERAUX – M. SCHMITT – M. BERG – Mme LIENARD - M. AISSAOUI – M. BENALOUACHE – Mme ZAIM – Mme PORCO GALLINA - M. GENCO – M. PASQUER – M. JODEL – M. FALZI – M. NEZ – M. NEUBERT – Mme THUILLIEZ - M. SCHWARTZ

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales M. LINTZ a été désigné secrétaire de séance parmi les membres du comité syndical.



29, rue Gustave Eiffel
BP 80116 - 54800 JARNY



Tél.
03 82 20 22 00



Fax
03 82 20 87 70



Email
communication@sirtom.fr



Internet
www.sirtom.fr

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant l'article L1612-1 du CGCT qui prévoit que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Président propose les liquidations suivantes :

Imputation budgétaire	Budget 2022 (BP + DM)	Montant autorisé (25%)	Montant demandé et inscrit au BP 2023
Chapitre 20 — Immobilisations incorporelles			
<ul style="list-style-type: none"> • 2051 — 020 Concessions et droits similaires <ul style="list-style-type: none"> - licences Adobe Pro et Office 365 (INGEDUS.COM) 	5 000 €	1 250 €	1 250 €
Chapitre 21 — Immobilisations corporelles			
<ul style="list-style-type: none"> • 2182 – 812 Matériel de transport <ul style="list-style-type: none"> - Pelle à pneus 	1 447 254,52 €	361 813,63 €	360 000 €
Chapitre 23 — Immobilisations en cours			
<ul style="list-style-type: none"> • 2313 — 812 Constructions <ul style="list-style-type: none"> - Travaux plateforme quai de transit 	15 000 €	3 750 €	3 750 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 dans les limites indiquées ci-dessus.
- PRECISE que les crédits afférents seront repris au Budget primitif 2023.

Fait et délibéré en séance les dits jour, mois et an

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

